

Dans les cours plus avancés, on s'occupe de broderie et une journée par mois est employée au raccommodage.

Dans le deuxième cours, on apprend la coupe des habits, et dans le premier cours on ajoute aux travaux de couture les travaux de l'art culinaire. Les élèves vont choisir elles-mêmes les viandes que le boucher apporte au couvent, faire le potage, présider à la cuisson des viandes, mettre la table, etc.

### **Ursulines de Québec.**

Au monastère des Ursulines, à Québec, tous les jours de la semaine, il y a classe d'ouvrage, une heure durant, pendant laquelle les élèves taillent, confectionnent ou préparent leur linge intérieur, leurs robes, s'occupent à tous les genres de tricots et de broderies. Le samedi, durant deux heures, leçons d'économie et de propreté pratique au dortoir, pendant lesquelles les élèves mettent en ordre leurs alcoves, ce qui comprend le balayage, l'époussetage, le frottage, la fourbissure. De temps à autre, on conduit à la cuisine et à la dépense un groupe d'élèves plus âgées pour les initier aux mystères de l'art culinaire.

### **Sœurs de l'Assomption, Nicolet.**

Dans cette institution, les élèves sont exercées aux travaux manuels dans l'ordre suivant :

Dans le premier cours, les petites filles de six à sept ans apprennent le tricot.

De dix à douze ans, elles commencent à faire différents points de couture, tels que les ourlets, les raccommodages et le soin des vêtements.

Dans le cours supérieur, tout en continuant les travaux manuels déjà énumérés, elles s'occupent un peu de broderie. Le temps destiné pour cela est d'une demi-journée par semaine, de la seconde moitié de la récréation et d'une partie des jours de congé. Toutes les élèves prennent part à l'entretien de leurs chambres.

### **Sœurs de la Providence, Montréal.**

Les élèves de cette maison se divisent en quatre catégories : sourdes-muettes, orphelines, pensionnaires et externes.....